

SARL 1PACT MEDIA

565 avenue du Prado

13008 MARSEILLE

**ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

*Certifié conforme à l'original*

*H. Bertin*

**EMMANUELLE BERTIN**

33 AVENUE DES CALANQUES

13260 CASSIS

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 150		1 150	1 150		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 854	6 724	130	307	178	57.85
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 970		1 970	1 970			
<b>Total II</b>	9 974	6 724	3 250	3 427	178	5.19	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	82 559		82 559	76 409	6 150	8.05
	Avances et acomptes versés sur commandes	920		920		920	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	151 892		151 892	126 968	24 925	19.63
	Autres créances	11 706		11 706	2 598	9 108	350.55
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	15		15	8 119	8 104	99.82	
Charges constatées d'avance (3)	73		73	75	2	2.51	
<b>Total III</b>	247 165		247 165	214 169	32 996	15.41	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	257 139	6 724	250 415	217 596	32 819	15.08	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

EMMANUELLE BERTIN

*Certificat conforme*

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 622	7 622		
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	762	762		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	141 966	141 966		
	Report à nouveau	37 902	69 785	31 882	45.69
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	1 555	31 882	33 437	104.88
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	189 808	188 253	1 555	0.83	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
<b>Total II</b>					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
<b>Total III</b>					
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	7 321		7 321	
	Emprunts et dettes financières diverses	3 650	3 625	25	0.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
<b>Dettes d'exploitation</b>					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 574	2 356	6 218	263.87	
Dettes fiscales et sociales	31 900	23 362	8 539	36.55	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	9 162		9 162		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	60 607	29 343	31 264	106.55
	Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		250 415	217 596	32 819	15.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

60 607 29 343

14

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	224 019		224 019	72 893		151 126	207.33
Production vendue de biens	16 232		16 232	549		15 683	NS
Production vendue de services							
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	240 251		240 251	73 442		166 809	227.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			20			20	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18	1 300		1 282	98.64
Autres produits							
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			240 288	74 742		165 547	221.49
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			181 309	46 398		134 910	290.77
Variation de stock (marchandises)			6 150	1 300		7 450	573.08
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			13 885	11 698		2 187	18.69
Impôts, taxes et versements assimilés			2 308	2 571		264	10.26
Salaires et traitements			45 855	43 673		2 182	5.00
Charges sociales			1 184	451		733	162.37
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			178	178			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	271		271	99.92
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			238 568	106 541		132 026	123.92
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			1 721	31 800		33 521	105.41
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	166		83	100.93
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	166		83	100.93
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	166		83	100.93
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	1 555		31 882	104.88
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	240 288		74 742	221.49
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	238 734		106 624	123.90
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	1 555		31 882	104.88

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées




## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Rémunération des dirigeants	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 250 414.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 240 250.91 Euros et dégageant un bénéfice de 1 554.70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Néant.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 150		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 854		
TOTAL	6 854		
Prêts, autres immobilisations financières	1 970		
TOTAL	1 970		
TOTAL GENERAL	9 974		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 150	1 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 854	6 854
TOTAL			6 854	6 854
Prêts, autres immobilisations financières			1 970	1 970
TOTAL			1 970	1 970
TOTAL GENERAL			9 974	9 974

#### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 546	178		6 724
TOTAL	6 546	178		6 724
TOTAL GENERAL	6 546	178		6 724

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	178				
TOTAL	178				
TOTAL GENERAL	178				

### Etat des provisions

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 970	1 970	
Autres créances clients	151 892	151 892	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 731	4 731	
Débiteurs divers	6 975	6 975	
Charges constatées d'avance	73	73	
TOTAL	165 641	165 641	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 321	7 321		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 574	8 574		
Personnel et comptes rattachés	28 916	28 916		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 251	2 251		
Taxe sur la valeur ajoutée	733	733		
Groupe et associés	3 650	3 650		
Autres dettes	9 162	9 162		
TOTAL	60 607	60 607		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	76.2245	100			100

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel informatique/bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

### **Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

#### **Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Néant.

### **- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

#### **Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 832-13)

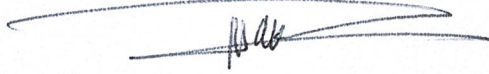
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.  
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.  
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Néant.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Le 09/06/2025  
MOUSSOUNI MALIK GERANT



**1 PACT MEDIA**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622.45 euros**  
**Siège social : 565 avenue du Prado**  
**13008 MARSEILLE**  
**N° RCS MARSEILLE : 437 970 130**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU LUNDI 23 JUIN 2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

Résultat : 1 555 euros

Proposition d'affectation :

- Autres réserves : 1 555 Euros

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 1 555 euros de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 555 Euros

Après affectation, les capitaux propres se composent ainsi :

- Capital social : 7 622 Euros
- Réserve légale : 762 Euros
- Autres réserves : 143 521 Euros
- Report à nouveau : 37 902 Euros
  
- Situation nette : 189 807 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 23 juin 2025**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Gérance



**1 PACT MEDIA**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 565 avenue du Prado**  
**13008 MARSEILLE**  
**N° RCS MARSEILLE : 437 970 130**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU LUNDI 23 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Et le lundi vingt-trois juin à dix-huit heures,

Les associés de 1 PACT MEDIA, société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 euros, divisé en 100 parts de 76.22 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 565 avenue du Prado 13008 MARSEILLE, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Valériu BELINGHER, né le 31/07/1975 à Bucarest (Roumanie),  
demeurant : 88 avenue de Mazargues, Parc Saint Giniez – 13009 Marseille,  
propriétaire de : 50 parts sociales

Monsieur Saïd MOUSSOUNI, né le 15/08/1976 à Tizi-Ouzou (Algérie),  
demeurant : 8 rue du Bon Pasteur – 13002 MARSEILLE  
propriétaire de : 50 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Valériu BELINGHER, associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 1 555 euros de la manière suivante :

- Autres réserves : 1 555 Euros

Après affectation, les capitaux propres se composent ainsi :

- Capital social : 7 622 Euros
- Réserve légale : 762 Euros
- Autres réserves : 143 521 Euros
- Report à nouveau : 37 902 Euros
  
- Situation nette : 189 807 Euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve que Monsieur Malik Moussouni ne perçoit pas de salaire pour ses fonctions de gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

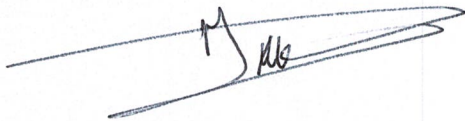
## **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial 'M' followed by the letters 'Kb', is written over two horizontal lines.